



Genève, le 28 mars 2019  
Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève**

### **Le Centre d'analyse territoriale des inégalités: une boussole pour des politiques de proximité efficaces**

**Le département de la cohésion sociale (DCS) relance le Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE) en partenariat avec la HES-SO Genève et l'Université de Genève. Par cette approche scientifique, le DCS disposera d'un outil de pilotage favorisant la mise en œuvre de politiques d'intervention sociale dans les quartiers les plus précarisés.**

A la suite d'un appel à projet, auquel il participe financièrement à hauteur de 30'000 francs, le département de la cohésion sociale (DCS) a conclu un partenariat avec l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG), institut conjoint de la HES-SO Genève, porté par sa Haute école de gestion, et de l'Université de Genève, afin de relancer le CATI-GE.

Ce centre, mis en veille depuis plus de cinq ans faute de ressources financières, a pour vocation de conduire des analyses statistiques sur la situation socioéconomique des 475 quartiers composant le canton de Genève, à l'image des rapports publiés en 2011 et en 2014, qui sont à l'origine de l'adoption de la loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain (LCSMU).

Cette loi, qui attend de pouvoir déployer pleinement ses effets, vise à réduire les inégalités sur le territoire cantonal, en articulant des actions publiques de manière transversale, dans des domaines tels que la santé, le social, le logement, la culture ou encore l'aménagement.

M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS, juge «fondamental de pouvoir commencer à travailler à des politiques de proximité innovantes dans les quartiers qui se basent sur des analyses valides des besoins objectifs de la population. Les inégalités territoriales représentent un risque permanent pour notre cohésion sociale. C'est notre devoir de tenter de les réduire». Il ajoute que la loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain a le potentiel de devenir un véritable incubateur de projets, menés conjointement par l'Etat, les communes et le monde associatif.

Le professeur Giovanni Ferro-Luzzi, directeur de l'IREG, explique que «les chiffres qui ressortiront de ces analyses pourront être comparés avec les versions précédentes des rapports du CATI-GE. Cela permettra de suivre très finement l'évolution de différents indicateurs territoriaux sur la durée. L'ajout d'indicateurs complémentaires permettra en outre d'apporter un regard neuf sur ce qui peut potentiellement altérer la qualité de vie dans certains quartiers».

La relance du CATI-GE constitue le premier pas vers une concrétisation de la loi relative à la

politique de cohésion sociale en milieu urbain. La bonne application de celle-ci nécessite toutefois une révision, en cours, destinée à ancrer un partenariat étroit avec les communes dans le texte.

Pour tout renseignement complémentaire:

- *M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, DCS, T. 022 546 54 32*
- *Prof. Giovanni Ferro-Luzzi, directeur de l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion (IREG), T. 022 388 17 24, info@ireg.ch*